

assignation
du 23e
may 1673

L'an mil six cent quatrevingt et six le vingt sixieme
jour du mois de may avant midy, de Jean Bourcier Justicier
Royal Arceve Inmatricule au greffe de son amonbuser, de Claude
de la Roche Chabot Substigne quala Arceve de m. andre maille
Arceve de la Compagnie des vicaires de la ville de la Roche
qui a fait elchose de domicile en la personne de maison de
m. Guy d'ombes procureur au baillage de Roanne et Chablons
vniex quil a eul pour son procureur, Ime suis sepe
trans port en la parvoisse de Roanne de Jean de medemere
de demy lieue ou en la personne de Jean Vilan laboureur
de la parvoisse, klyant au a la personne de luy a donne
assignation ad huc en fin de tout procés sur leur audience
par devant m. le baillie ou m. son lieutenant general
au baillage de Roanne et Chablons vniex au fin de se
venir voir condamner de paye au st. Arceve en la
qualite d'induit ou quitance vallable sur devent vniex
et de la d'ordonne mesure des sacs plus vingt neuf ans
epous ala st. martin d'ouest d'ouest, luyant les m. curialy
de la chablons de st. sac; pour Arceve de la parvoisse avec
directe propose sur un bien quel estre, savoir les p. de la
contenance d'une saythe, et Chablons d'une quatree contree
au fin de luy en la parvoisse et en vniex heritier de la
gaitte luyant la propose de Jean mal couraue signe
quofidi autorie de la parvoisse en date du 19e septembre
mil cinq cent cinq; lequel Juste les p. et estre de vilan
qui se donne mention du contenu de Beau lieu de m. m.
estore epous de vilan qui se mentionne du tout le baillie
beytoy de la parvoisse de m. m., le p. de vilan qui se donne
au fin de tout de son, et les heres de vilan de la parvoisse
confus; comme au fin de tout condamner a Roanne
denomine au fin de tout autorie de la parvoisse luyant
la parvoisse qui luyant luyant lieu de la parvoisse
Roanne de la parvoisse et avec fin de la parvoisse luyant
affin que vilan ne luyant luyant luyant luyant luyant
de la parvoisse de Jean mal couraue avec au fin de tout de vilan
en Roanne. Confus de tout de la parvoisse

63
pièce
22
N° 1015
Carton
liasse

demour present original a legu en un quest
par laur comedie en, esma & pisme
original contolle



original
Controllé ad. Baron de Lijou
vingtuit may 1693
Controllé par le Baron de Lijou

Controllé
par le Baron de Lijou



Archives
Bibliothèque
Municipale
NOELAS
Carton: 22
Liasse: 1
No 63

XXIX
B
22

Controllé
par le Baron de Lijou
vingtuit may 1693

faute faire nommer & de
controllé par le Baron de Lijou

original de l'original
par le Baron de Lijou
Controllé par le Baron de Lijou
vingtuit may 1693
Controllé par le Baron de Lijou